

L'eau potable ne coule pas de source !

Alain BOINET

Directeur général et fondateur de l'ONG humanitaire « SOLIDARITÉS INTERNATIONAL ».

Introduction

L'eau est source de vie, quoi de plus évident. Et pourtant, l'action humanitaire constate que l'eau insalubre provoque une mortalité très élevée, chez les enfants particulièrement, du fait des maladies hydriques, comme en Afghanistan ou en Haïti, au travers des diarrhées ou du choléra. Mais nous pourrions aussi évoquer la typhoïde, l'hépatite ou encore la dengue et bien d'autres maladies mortelles. Partant de ce diagnostic, nous interpellons ici les Nations unies à la fois sur les chiffres et statistiques de référence qui sont remis en cause par une étude récente que nous présentons dans cet article. Mais aussi à propos de la résolution des Nations unies de juillet 2010 faisant de l'eau potable un droit humain. S'il s'agit là d'une reconnaissance majeure en termes de droit, que faire alors que la moitié de l'humanité n'y a pas accès ? Dans cette perspective, quel est le rôle du 6^e Forum mondial

de l'eau qui a lieu à Marseille du 12 au 17 mars 2012 et celui de la France qui l'accueille et le co-organise.

Kaboul, Afghanistan, l'urgence de l'eau potable !

La capitale afghane ne cesse de s'étendre sous l'effet du retour des réfugiés, de déplacés de l'intérieur qui viennent y chercher sécurité et subsistance et d'une forte démographie. Sur une population estimée à environ 4,5 millions d'habitants aujourd'hui, la moitié vit dans des districts périphériques qui ne disposent encore aujourd'hui d'aucun plan d'aménagement. En effet, le plan d'urbanisme visant à améliorer les infrastructures publiques de distribution d'eau d'ici 2015, ne couvre que la moitié de la population. On y vit comme à la campagne mais en pleine zone urbaine.

102 Depuis 2005, l'ONG humanitaire, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE¹, active en Afghanistan depuis 1980, réalise notamment des programmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement à Kaboul. Pourtant fin 2001, l'ONG qui avait déjà réalisé d'importantes infrastructures débutées en 1994 et interrompues en juillet 1998 par l'expulsion des ONG humanitaires de Kaboul par les talibans, avait décidé de ne pas les reprendre considérant que la capitale afghane bénéficierait de l'attention de la communauté internationale qui débarquait alors en masse dans un pays longtemps abandonné. Nous préférons alors nous concentrer sur des programmes en zone rurale éloignée et toujours oubliée, où nous sommes toujours présents. C'est en 2004-2005 que des ingénieurs afghans de la municipalité de Kaboul, qui avaient travaillé avec nous auparavant, sont venus nous chercher pour nous demander de revenir dans ces quartiers où l'eau potable faisait cruellement défaut et où l'eau insalubre consommée provoquait une forte mortalité chez les enfants.

C'est ainsi que depuis 2005, nous avons réalisé 6 grands programmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement destinés à 210 000 habitants de la capitale afghane. Nous le faisons avec des techniques simples de forages équipés de pompes à main et nous installons des latrines. Avec la population et nos équipes afghanes nous organisons des comités de gestion de l'eau et de ramassage des déchets. Nous le faisons donc en dehors de tout plan d'urbanisme, avec l'accord implicite la municipalité, mais sans pouvoir néanmoins nous engager dans des programmes plus ambitieux de réseaux

1. www.solidarites.org.

d'adduction d'eau puisqu'il n'y a aucun plan ni autorisation le permettant. C'est dire la contradiction dans laquelle nous sommes !

Et nous ne sommes pas au bout de nos peines ! Sous l'effet de la guerre et de la pauvreté, il y a aujourd'hui à Kaboul une quarantaine de « KIS » ou « Kaboul Informal settlement », c'est-à-dire des camps de fortune non autorisés par les autorités où s'entassent déjà une vingtaine de milliers d'afghans dans le dénuement le plus criant ! Cing enfants sont morts de froid récemment. SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, et d'autres ONG, réalisent des programmes d'urgence au cœur de la capitale afghane avec l'interdiction d'y construire des ouvrages permanents d'accès à l'eau et à l'assainissement, des centres de santé ou des écoles, malgré les risques sanitaires majeurs que cela représente. Et tout cela à deux pas de centres commerciaux flambant neufs dont on ne sait pas comment ils sont financés dans un des pays parmi les plus pauvres du monde ! Les pronostics sont préoccupants quand on estime que ces camps pourraient accueillir près de 100 000 déshérités à l'avenir. Et cela, rappelons-le, 11 ans après une intervention massive de la communauté internationale.

Quant aux chiffres de référence dans ce domaine, ils sont pour le moins controversés. Pour les Nations unies ², 48 % de la population totale aurait accès à l'eau potable. Pour le gouvernement afghan ³, il y aurait seulement 27 % de la population afghane à en bénéficier ! Voilà un cas intéressant à questionner. Les statistiques des Nations unies considèrent que les canaux d'irrigation appelés Karezes ou Qanat (réseau d'eau souterrain) sont des points d'eau améliorés supposés délivrer de l'eau potable, alors que l'enquête du gouvernement afghan préfère adopter une définition plus stricte. Ceux qui ont voyagé en Afghanistan et qui ont bu l'eau des karezes et contractés diarrhée et hépatite ne peuvent que souscrire au point de vue afghan. Nous reviendrons plus loin sur la question décisive des chiffres de référence internationale. En Afghanistan, un enfant sur quatre meurt avant l'âge de 5 ans et 23 % des décès de ces enfants sont attribuables à l'eau contaminée le plus souvent de diarrhée responsable chaque année par ailleurs de la mort de 1,5 million d'enfants dans le monde !

2. OMS-UNICEF, *Progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau*, Rapport 2010.

3. National Risk vulnerability assessment, CSO/MRRD.

L'exemple cruel d'Haïti

Nous nous souvenons tous du dramatique tremblement de terre en Haïti le 12 janvier 2010 avec ses 230 000 morts, 300 000 blessés et plus d'un 1,2 million habitants sans abris. Dès les premiers jours, parmi les principales urgences, la question de l'eau potable et de l'assainissement s'est posée avec beaucoup d'acuité, en particulier à Port aux Princes. C'est ainsi qu'il a fallu très vite approvisionner la population malgré l'omniprésence des décombres bloquant les voies d'accès. Par chance, les ONG participant au « cluster wash » des Nations unies ⁴, sous l'égide de l'UNICEF, se sont coordonnées très tôt et en particulier avec l'acteur public haïtien, la DINEPA ⁵, qui par chance sortait relativement indemne du cataclysme et qui comprenait une équipe considérée comme motivée et compétente. C'est ainsi, très vite que SOLIDARITÉS INTERNATIONAL avec le soutien ses partenaires institutionnels et donateurs, a installé à Port aux Princes une vingtaine de points de distribution permanentes d'eau potable avec des réservoirs souples et des rampes de distribution, suivie ensuite de construction de latrines. Avec les Haïtiens, l'ensemble des acteurs humanitaires ont ainsi permis de répondre pour l'essentiel aux besoins immédiats de la population et d'éviter alors les épidémies.

104

On se souvient aussi de l'épidémie de choléra qui a débuté entre le 14 et le 16 octobre 2010 après que des excréta de soldats népalais de la force des Nations unies (MINUSTA) aient été déversés directement dans le fleuve Artibonite. Soulignons ici que si le Professeur Piarroux de l'Université de la Méditerranée avec une équipe du ministère haïtien de la santé, du service de santé des armées françaises a très tôt identifié la source de l'épidémie, il a fallu attendre le mois de mai pour que son pronostic soit confirmé. En aval, des gens sont morts dans la journée, d'autres ont fui. L'épidémie s'est alors propagée. L'action d'urgence s'est à nouveau trouvée mobilisée massivement par la distribution de savon et de comprimés de purification d'eau, la vidange et le nettoyage de puits ainsi que des réservoirs d'eau, la construction de latrines et la collecte des déchets, l'approvisionnement en eau potable, la désinfection des habitations par la pulvérisation de clore. Sans parler de l'action déterminante des ONG médicales et des autres acteurs

4. Dans le cadre de la réforme humanitaire des Nations unies en 2005, mise en place d'une approche "cluster" qui consiste en un groupement d'acteurs humanitaires dédié à un thème spécifique et piloté par une agence des Nations unies. Il y a 11 clusters (santé, alimentation, logistique,) et celui sur l'eau et l'assainissement est piloté par l'UNICEF en partenariat avec

5. DINEPA ou Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement. www.dinepa.gouv.h

de santé qui ont alors mis en place un dispositif considérable de traitement des cas de choléra.

Deux ans plus tard, le choléra a déjà tué 7000 Haïtiens et en a infecté plus de 500 000 dans un pays où celui-ci n'existait pas ! La vigilance devra maintenant être permanente face à un choléra qui revient avec la saison des pluies.

Le choléra, un fléau qui progresse dans l'indifférence générale au Tchad, au Nigéria, au Niger, au Cameroun ou en RDC. Plus de 130 000 personnes en meurent chaque année et entre 3 millions et 5 millions sont touchées. Pourtant, comme l'écrit Béatrice Gurrey ⁶ : « Malgré l'aggravation de cette « maladie de pauvres », les budgets de recherche diminuent comme peau de chagrin. Au moins, les morts d'Haïti auront-ils rappelé au monde l'urgence qu'il y a à se pencher sur ce fléau d'un autre âge ».

Les populations locales sont au cœur de toute solution et l'ampleur et la complexité des réalités nous a aussi interpellés sur nos capacités et compétences en zone urbaine. Nous avons beaucoup appris.

105

L'eau insalubre tue plus que les guerres et le SIDA

Et pourtant, nous n'avons pas l'impression que cette cause majeure de mortalité mobilise la communauté internationale à la hauteur de ces enjeux de santé publique et d'espérance de vie.

Que l'on en juge. Selon, une étude de l'OMS ⁷, il n'y aurait chaque année pas moins de 3,6 millions de morts dus à l'eau non potable et à l'absence d'assainissement et d'hygiène, dont 90 % d'enfants et adolescents de moins de 14 ans.

Précisons ici que si les maladies cardio-vasculaires ou cérébro-vasculaires sont bien les premières causes de mortalité dans le monde, il convient de préciser que les causes de morbidité sont dues à l'âge, alors que dans le cas des maladies hydriques, cette morbidité cible principalement les enfants. Il est utile également d'introduire la notion d'années perdues pondérées ou « dalys » (*disability-Adjusted Life Year*). En conséquence cette mortalité liée à l'eau non potable représente 136 millions d'années de vie de perdue.

6. *Le Monde* du dimanche 3 et lundi 4 juillet 2011.

7. World Health Organization, *Safer water, better health. Summary statistics on deaths and disability related to water, sanitation and hygiene in 2002.*

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre pourquoi nous parlons des maladies hydriques à SOLIDARITÉS INTERNATIONALE comme la première cause de mortalité en début de vie.

Les chiffres de référence des Nations unies sont-ils justes en matière d'accès à l'eau potable ?

Les Nations unies affirment ⁸ habituellement que 884 millions de personnes dans le monde ne sont toujours pas alimentées par des points d'eau améliorés, sous entendu délivrant de l'eau potable. Elles précisent que 87 % de la population mondiale utilise des points d'eau améliorés, soit une progression de 10 % en 18 ans ⁹, de 1990 à 2008. Et il est vrai que l'accès à l'eau potable progresse dans le monde et contribue de la sorte à faire baisser la mortalité des enfants. Dans le langage de l'ONU, une source d'eau améliorée est une source protégée des animaux qui ne peuvent venir s'abreuver et qu'ils ne risquent donc pas de polluer.

106 Implicite, cela signifie qu'une source d'eau non améliorée délivre de l'eau non potable et qu'une source d'eau améliorée apporte une eau potable à ses utilisateurs. Or ceci n'est pas le cas.

Une étude récente ¹⁰ de Gérard Payen, conseiller pour l'eau du secrétaire général des Nations unies (UNSGAB), atteste que les chiffres relatifs au nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable sont sous-estimés.

Dans cette étude, l'auteur se base sur l'étude RADWQ ¹¹ présentée par OMS-UNICEF à Stockholm le 24 août 2011, pour en tirer les leçons. Sur 2,03 milliards d'êtres humains ayant accès à une source d'eau dite améliorée (borne-fontaine, forage, puits et sources protégées des animaux), des études menées dans 6 pays ¹² ont montré que l'eau n'était pas conforme à la norme

8. Nations unies, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport de 2011.

9. *Idem*.

10. Étude de Gérard Payen, www.aquafed.org, publiée dans *Le droit à l'eau potable et à l'assainissement*, sa mise en œuvre en Europe, sous la direction d'Henri Smets, Éditions Johanet, janvier 2011.

11. Joint Monitoring Programme OMS-UNICEF, *Access to Drinking-Water with a focus on Equity, safety and Sustainability*, WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water supply and Sanitation Thematic report on drinking-water: a preview, document diffusé à Stockholm le 24 août 2010.

12. Chine, Éthiopie, Jordanie, Nicaragua, Nigeria, Tadjikistan.

de l'OMS sur le seul paramètre « coliformes fécaux ». Une extrapolation conduit à estimer qu'un milliard de personnes utilise de l'eau « améliorée » dangereuse pour leur santé.

Poursuivant dans cette logique, l'auteur applique la même méthode aux personnes disposant d'un robinet à domicile ou à proximité, soit 3,84 milliards. Qu'il s'agisse de l'interruption inattendue de l'alimentation, du transport et du stockage de l'eau, il estime qu'un milliard de personnes, soit environ 25 %, qui n'ont de l'eau que de qualité incertaine au moins une partie de l'année. Et si l'on applique ces critères de transport et stockage aux bornes fontaines, forages et puits, il estime que 1,6 milliard de personnes ont accès à une eau « douteuse ».

En conséquence ce serait 1,9 milliard de personnes qui boiraient de l'eau dangereuse auxquelles il faut ajouter 1,6 milliard d'autres qui consommeraient de l'eau douteuse. « L'ensemble eau dangereuse et eau douteuse est estimée à 3,5 milliards de personnes soit la moitié de l'humanité ».

Et d'ajouter que si les Nations unies ont reconnu en 2010 l'accès à l'eau potable comme un droit de l'homme, d'autres critères ont été également retenus. L'eau doit être simultanément accessible, disponible, acceptable, de coût abordable et l'accès doit être équitable. Ces critères ont un impact certain sur le nombre de personnes ayant ou n'ayant pas accès à de l'eau potable.

107

Les Nations unies déclarent : « au rythme actuel, le monde devrait dépasser la cible fixée pour les Objectifs de Développement du Millénaire, à savoir réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas d'accès durable à de l'eau potable. »

Mais comment cela est-il possible à calculer et à démontrer précisément dès lors que les chiffres de référence sont sous estimés et que l'appareil statistique est très insuffisant ? Il faudrait donc aussi revoir ces évaluations. Reconnaissons cependant que l'OMS et l'UNICEF, qui sont très investies dans ce domaine et qui font beaucoup pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ont commencé à prendre en compte ces réalités et posent désormais la question du défi pour mesurer la qualité de l'eau. De même, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'eau potable, Catarina de Albuquerque, a déclaré plusieurs fois que 2 à 3 milliards de personnes pourraient ne pas avoir accès à l'eau potable.

L'enjeu du 6^e Forum mondial de l'eau à Marseille

Le Forum mondial de l'eau ¹³ est la grande conférence internationale des acteurs de l'eau qui se réunit tous les trois ans. Les Forums précédents se sont tenus à Istanbul et Mexico et le prochain aura lieu en Corée du sud. C'est une initiative du Conseil mondial de l'eau qui est un organisme indépendant des Nations unies. Le 6^e Forum mondial de l'eau, qui se tiendra du 12 au 17 mars 2012 à Marseille, est co organisé par la France, la Ville de Marseille et le Conseil mondial de l'eau dont le président est Loïc Fauchon. Il rassemble une grande diversité d'acteurs publics, de collectivités locales, d'entreprises de toutes tailles, de parlementaires, d'ONG venant du monde entier. Un choix judicieux et courageux a conduit à faire de ce 6^e FME celui des solutions et des engagements. Judicieux voire courageux car ce Forum fait suite à la décision des Nations unies du 28 juillet 2010 de faire de l'eau potable un droit humain. Si cette résolution est un immense progrès sur le plan de la reconnaissance du droit, c'est aussi un immense défi pour que ce droit devienne une réalité et ne reste pas longtemps une bonne intention.

108 L'enjeu est donc de taille pour ce Forum des solutions et des engagements avec plus de 180 pays représentés, 140 délégations ministérielles, 25 000 participants, 800 intervenants dans plus d'une centaine de sessions et d'événements consacrés à 3 directions stratégiques et 12 priorités d'action pour l'eau. Toutes les questions liées à l'eau y seront traitées, qu'il s'agisse de garantir le droit et l'accès à l'eau, la santé, l'énergie, la sécurité alimentaire, le changement climatique, l'urbanisation, la gestion des eaux transfrontalières, les écosystèmes ou la croissance verte. Le Forum sera questionné sur sa pertinence, tant par le forum alternatif qui se déroulera sur place le week-end précédent, que par les participants et les médias qui seront très présents. Si les ONG, qu'il s'agisse de celles regroupées au sein de Coalition Eau, de la Fondation France libertés ou de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, ont bien été associées à la préparation du Forum, notamment au sein du CNF (comité national français) présidé par le préfet Christian Fremont à l'Élysée, et au travers de nombreux échanges et réunions avec André Flajolet, parlementaire en mission, et les responsables du ministère de l'environnement (MDDTL), elles attendent des avancées concrètes.

Ces ONG, quelles soient humanitaires ou de développement, attendent beaucoup des déclarations du Président de la République, de la déclaration ministérielle du Forum dont le poids politique est certain, de la dynamique vertueuse que le Forum peut générer et des solutions et engagements qui

13. Forum mondial de l'eau ou World Water Forum : worldwaterforum6.org

seront pris ou pas à Marseille et de l'amélioration de leur dialogue avec les pouvoirs publics en France.

Les propositions de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Dans ce contexte, nous avons lancé une pétition ¹⁴ qui a déjà recueilli plus de 105 000 signatures de la part de nos concitoyens. Cette pétition qui est un moyen d'action, un levier et une espérance porte un certain nombre de propositions fortes qui résultent des observations et leçons tirées de notre action humanitaire de terrain. Elles sont les suivantes et nous reprenons ci-dessous certains des chiffres cités auparavant :

Que la première cause de mortalité dans le monde soit enfin reconnue et déclarée comme un fléau mondial nécessitant un plan d'action international déterminé. Il y a 3,6 millions victimes chaque année pour des causes liées à l'eau insalubre !

L'urgence de réduire cette mortalité de manière durable nécessite d'augmenter significativement les fonds affectés indispensables. L'effort de la communauté internationale a été de 7,4 milliards de dollars en 2008, dont 3,5 en prêts, là où il en faudrait au moins 18 milliards selon l'Organisation mondiale de la Santé. Il faut donc augmenter l'Aide publique au développement (APD) pour l'eau. Nous pourrions aussi imaginer des ressources additionnelles basées sur une taxe internationale, par exemple sur le trafic maritime comme Jacques Chirac l'a proposé dans le cadre de sa Fondation ou par un pourcentage sur les transactions financières internationales.

109

Que le montant des dons soit rééquilibré à la hausse par rapport aux prêts, notamment pour les pays les plus pauvres et singulièrement ceux qui sont victimes d'un conflit ou d'une catastrophe. Ainsi, la France a augmenté de manière très significative sa contribution dans ce domaine ces dernières années et elle est le cinquième contributeur mondial, pour un montant de 600 millions d'euros. Mais 95 % de cette somme consiste en des prêts attribués à des pays émergents solvables. Il serait juste qu'une partie de ce montant soit affecté en don pour des populations en danger pour un montant de l'ordre de 100 millions d'euros, soit 17 % du total. Ce ne serait pas indécemment.

14. Pour signer la pétition : www.votregouttedeau.com

Que les chiffres de référence cités par les Nations unies dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire à l'horizon 2015 soient révisés à la lumière des dernières études. L'ONU dit qu'il y a 884 millions de personnes n'ayant pas accès à une source améliorée d'eau potable. Une étude récente ¹⁵ indique qu'ils seraient probablement de l'ordre de 3,5 milliards à ne pas avoir accès à de l'eau potable selon les normes de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), soit la moitié de la population mondiale.

Que l'eau et l'assainissement deviennent à l'avenir une priorité à part entière des Objectifs de Développement du Millénaire des Nations unies et non, comme c'est le cas actuellement, un objectif secondaire (cible c) de l'objectif 7 dédié à l'environnement.

Que l'on mette en place un mécanisme international d'information précisant les besoins, les engagements, les actions, les acteurs et le suivi des objectifs restant à atteindre donnant lieu à un rapport annuel qui pourrait être publié sur un site et consultable du monde entier.

110 Que les institutions se coordonnent effectivement entre elles en matière de stratégie et de financement pour assurer le passage des phases d'urgence à celle de la reconstruction puis du développement qui fonctionne aujourd'hui très mal. Ainsi, si l'on reconnaît et distingue les situations d'urgence humanitaire de celles du développement, la phase intermédiaire de la reconstruction en sortie de crise est largement ignorée ou minorée, et cela est vrai tant à Paris qu'à Bruxelles. Le rapport d'Alain Boinet et Benoît Miribel pour le ministre des Affaires étrangères et européennes « Analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post-crise » analyse bien ¹⁶ cette faiblesse des dispositifs internationaux et fait des propositions.

Nous organiserons durant le Forum une conférence, appelée session, qui présentera comment, en partenariat avec des partenaires divers, il est possible de passer de l'urgence à la reconstruction pour permettre un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement, dès lors qu'il y a une stratégie et les financements correspondants, au travers un programme en cours en République Démocratique du Congo.

Nos propositions ont pour objectif d'accélérer le processus pour que le droit humain à l'eau voté par les Nations unies devienne une réalité à

15. Étude de Gérard Payen sur www.aquafed.org

16. Rapport disponible sur www.alainboinet.com

l'avenir. Un sursaut est indispensable et c'est au 6^e FME à Marseille qu'il peut se produire.

Sept personnes meurent chaque minute de l'eau insalubre. Il n'y a plus de temps à perdre !

La première cause de mortalité dans le monde mérite la plus grande minute de silence. Dans la dernière ligne droite qui nous conduit au Forum, nous avons lancé l'opération LA MINUTE ¹⁷ qui propose à chacun d'enregistrer en ligne une minute de silence en hommage aux 3,6 millions de victimes annuelles de l'eau insalubre, première cause de mortalité dans le monde. Toutes ces minutes constitueront la plus grande minute de silence au monde. Il s'agit ainsi d'interpeller les organisateurs, les décideurs qui seront présents à Marseille.

Cette campagne incite à signer dès maintenant notre pétition aux plus hautes autorités présentes ¹⁸ pour l'accès à l'eau potable pour tous. Nous souhaitons remettre cette pétition aux plus hautes autorités présentes au nom de plus de 105 000 de nos concitoyens qui l'ont signé pour lui demander que la France, pays d'accueil du Forum à Marseille, montre l'exemple par des engagements forts.

111

Résumé

On dit communément que l'eau c'est la vie et quoi de plus vrai. Nous savons moins que l'eau insalubre est la première cause de mortalité dans le monde, parmi les enfants principalement, comme nous pouvons le constater ici au travers des exemples de l'Afghanistan et d'Haïti et des chiffres cités. Mais, une résolution des Nations unies du 28 juillet 2010 a fait de l'eau potable un droit humain. C'est un progrès indéniable, mais c'est très loin d'être une réalité et une étude récente que nous présentons ici remet en cause les chiffres habituellement utilisés par les Nations unies.

À la veille du 6^e Forum mondial de l'eau qui a lieu du 12 au 17 mars à Marseille, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, association d'aide humanitaire, invite à s'associer à sa campagne de pétition déjà signée par plus de 105 000 de nos concitoyens. Pétition que nous souhaitons remettre au Président de la République et aux plus hautes autorités présentes à Marseille, pour que les décisions ici évoquées soient enfin prises. La France, qui accueille et co organise le 6^e Forum Mondial de l'Eau au mois de Mars à Marseille, ne doit-elle montrer l'exemple en prenant les engagements qui s'imposent ?

17. Enregistrement de votre Minute de silence sur <http://laminute.solidarites.org/>

18. www.votregouttedeau.org

Abstract

It is commonly/usually said that the water is life and what could be more true. We less know that dirty water is the leading cause of death worldwide, mainly among children, as can be seen here through the examples of Afghanistan and Haiti and figures. But a UN resolution of 28 July 2010 has made clean water a human right. This is a step forward, but it is far from being a reality and a recent study presented here challenges the figures usually used by the United Nations.

On the eve of the 6th World Water Forum taking place from March 12 to 17 in Marseille, INTERNATIONAL SOLIDARITY, humanitarian aid organization, invites to rejoin his campaign to petition already signed by more than 105,000 of our fellow citizens. Petition we want to give the President of the Republic and to the highest authorities present in Marseille, so that decisions discussed here are finally taken. France, which hosts and co organize the 6th World Water Forum in March in Marseille, should set an example by taking the commitments that are necessary.